

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN 2022-029

AN07620220817864

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L311-2, L313-4, L327-7, L452-1, L452-22, L452-34, L452-35, L452-36,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d

emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion de la Seine-Maritime par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés,

ARRÊTE

Article 1:

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 6 déclarations

Article 2:

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploi-territorial.fr rubrique « Publicité des arrêtés »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20220817-AN-2022-029-BDE-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/08/2022 Affichage : 19/08/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à ISNEAUVILLE le 17/08/2022

Monsieur le Président,

Jean-Claude WEISS

Intitulé du poste
Un(e) Agent Technique au Le spectacle
Directeur.trice Général.e Le grade ne convient pas adjoint.e des services
Un.e instructeur.trice des Le grade ne convient pas autorisations d'urbanisme
directrice/directeur des Le grade ne convient pas services techniques
Un.e responsable du Le grade ne convient pas département développement territorial
Gestionanire Comptable Le grade ne convient pas

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime